Rapport annuel du conseil d'administration

Année 2021-2022

Pour une seconde année, à l'instar de toute la société québécoise, les membres du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ) auront eu à composer avec les innombrables contraintes imposées par le contexte de pandémie. Au moment de rédiger le présent document, même les plus visionnaires n'imaginaient sans doute pas que la population vivrait encore, après plus de deux ans, avec des restrictions imposées par la COVID-19 et ses variants. Évidemment, les nombreux impacts se sont transposés dans la vie syndicale. L'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement s'est traduit par la mise en œuvre de nombreux arrêtés ministériels. D'ailleurs, le SEDR-CSQ a pris l'initiative de contester l'usage abusif de l'un de ceux-ci qui permet l'assignation dans un autre corps d'emploi. Inévitablement, les actions syndicales ont eu pour objectif de multiplier les actions et les revendications afin que les innombrables consignes édictées par les autorités gouvernementales soient scrupuleusement respectées. Ainsi, l'annonce de la fermeture des écoles par le premier ministre à la fin du mois de décembre et le retour à l'enseignement à distance ont rythmé les interventions du syndicat. Ce n'est d'ailleurs qu'un des aspects qui marquent le présent rapport du conseil d'administration. En effet, ce document permet de dresser un inventaire des réalisations effectuées tout au long de l'année et d'en traduire les effets sur les opérations courantes. Les statuts et règlements prévoient l'obligation de la rédaction annuelle dudit rapport par le président du syndicat et sa présentation lors de l'assemblée générale ordinaire.

Quelques faits saillants méritent une attention particulière. Ainsi, à la suite d'une analyse rigoureuse effectuée au printemps 2021 par une firme externe au sujet des ressources disponibles et des besoins des membres, un nouveau conseiller s'est ajouté à l'équipe existante. Concrètement, l'arrivée de Michaël Badeau permet notamment de mieux répondre aux demandes des enseignantes et des enseignants au chapitre de la qualification légale, des dispositions applicables aux élèves HDAA, etc. Les recommandations de la même firme ont également justifié, cette année, la mise en place d'un comité interne ayant pour objectif de procéder à l'examen de la gouvernance. Depuis la fusion des syndicats ayant donné naissance au SEDR-CSQ en 1998, jamais nos structures et notre fonctionnement n'avaient fait l'objet d'une analyse. Plusieurs recommandations dudit comité se traduisent par des propositions d'ajustements importants à apporter aux statuts et règlements. Enfin, la négociation pour le renouvellement de l'Entente nationale 2020-2023 s'est conclue par la signature officielle le 17 novembre dernier. En conséquence, les instances qui composent notre syndicat ont été invitées à se prononcer sur le bilan de la négociation et de la mobilisation, notamment au regard de l'exercice de la grève dite « innovante et de courte durée ». Déjà, les membres sont conviés à s'exprimer afin de définir notre stratégie et nos revendications en vue de la ronde de négociations 2023.

En conclusion, le présent rapport émane d'une obligation qui est contenue dans nos statuts et règlements. En effet, le conseil d'administration doit adopter le plan d'action qui définit les mandats et les orientations du SEDR-CSQ à chaque début d'année scolaire. Ensuite, le conseil des déléguées et délégués procède à son adoption. Subséquemment, ce document devrait être affiché dans tous les établissements et il se retrouve dans la section Déléguées/Délégués de notre site Internet. Tous les membres sont ainsi à même de connaître les actions de notre syndicat. Vers la fin de l'année, la production dudit rapport par le président assure la validation de l'atteinte des objectifs contenus au plan d'action par le comité exécutif. Cette reddition permet également de prendre connaissance des éléments nouveaux qui se sont ajoutés au courant de l'année.

A) Au niveau de la Centrale (CSQ)

1. **Conseil général (CG)**

Le Conseil général s'est tenu en présentiel aux dates suivantes :

20, 21 et 22 octobre 2021
15 et 16 décembre 2021
22 et 23 mars 2022 (Séminaire)
23 et 24 mars 2022
25, 26 et 27 mai 2022 (à venir).

La délégation pour l'année 2021-2022 se compose de :

Julie Cantin
Marie-Claude Choquette
Sébastien Bourgault
Martin Hogue
Sylvie Perreault
Amélie Fauchon (substitut)
Pierre-Yves Grenier (substitut).

Parmi les sujets abordés, il a eu, entre autres, le nouveau comité de pilotage du dossier de la cohésion à la CSQ, la saine gestion du régime d'assurances collectives Alter ego, la semaine et le camp de la relève syndicale, le lancement de la plateforme ACTES et de celle AUTOCHTONES, l'implication politique de la CSQ, le plan d'action 2021-2024, la *Loi* modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, le bilan du 43e Congrès, la privatisation et la sous-traitance des services publics, l'équité salariale et l'enquête nationale sur les jeunes. Un résumé écrit est rédigé à l'attention des déléguées et délégués pour chacune des réunions par le président.

Tous les affiliés ont été conviés à un séminaire qui s'est aussi déroulé les 22 et 23 mars. Rappelons-nous qu'en 2018, la CSQ s'était dotée d'un plan d'action pour le triennat 2018-2021. Ce dernier s'inscrivait dans un contexte où les milieux de travail dans lesquels les membres accomplissent leur travail se dégradent : surcharge de travail, perte d'autonomie, impression de ne pas être en mesure de fournir les services attendus de la part de la population, etc. Une démarche, en quatre étapes, a été conçue pour se pencher sur cette situation préoccupante. Lors du Séminaire, c'est l'étape 3 « Choisir les actions à mettre de l'avant » qui fut travaillée. Ce fut une intéressante étape de réflexion et d'échanges.

2. **Le Conseil général des négociations (CGN en présence et en visioconférence)**

Le Conseil général des négociations s'est tenu aux dates suivantes:

12 octobre 2021 PM (visio)
9 novembre 2021 PM
3 février 2022 (visio)
25 mars 2022
13 et 14 (AM) avril 2022
10 mai 2022 (extra à venir).

D'autres réunions sont à prévoir dans un contexte où les négociations se poursuivent.

Pour 2021-2022, la délégation est composée de :

Eric Couture
Martin Hogue
Sylvie Perreault
Frédérik Renaud (Marie-Claude Choquette à partir de mars).

Dès l'automne 2021, les syndicats qui composent les différentes fédérations ayant conclu les négociations 2020 ont été invités à se prononcer sur divers aspects, notamment la stratégie, la mobilisation, le visuel commun et la satisfaction à propos de la hauteur du règlement. Par la suite, les premières discussions se sont amorcées afin de définir les orientations générales à partir desquelles la Centrale pourra construire un projet de revendications pour les matières intersectorielles (hausses salariales communes, retraite et droits parentaux). Sous réserve de certaines conditions préalables, la perspective de la constitution d'une alliance pouvant prendre la forme d'un front commun avec les autres centrales syndicales a également fait l'objet d'une consultation auprès des membres.

3. **Participation aux réseaux CSQ (en présence et en visioconférence)**

- Coordination régionale
- Réseaux des RAM
- Session nationale de la sécurité sociale
- Réseau des applicateurs
- Réseau SST
- Réseaux ACTES
- Réseaux condition des femmes
- Réseaux d'action sociopolitique
- Réseaux des jeunes
- Camp de la relève
- Sessions préparation à la retraite (par blocs en visioconférence et en présence)

B) Au niveau de la Fédération (FSE)

1. **Conseil fédéral**

Le Conseil fédéral s'est tenu aux dates suivantes :

22 et 23 septembre 2021 (visio)
27, 28 et 29 octobre 2021
1er, 2 et 3 décembre 2021
16, 17 et 18 février 2022 (visio)
6, 7 et 8 avril 2022
11, 12 et 13 mai 2022 (à venir)
6, 7 et 8 juin 2022 (à venir)
28, 29 et 30 juin (extra à venir).

Les participants au Conseil fédéral pour 2021-2022 sont :

Eric Couture
Martin Hogue
Maryse Lagueux
Sylvie Perreault
Frédérik Renaud (Marie-Claude Choquette à partir de mars)
Amélie Fauchon (substitut)

De nombreux sujets ont mobilisé les syndicats affiliés et la Fédération. Parmi ceux-ci, le SEDR-CSQ s'est assuré d'être en adéquation avec les membres qu'il représente, notamment à propos du renouvellement de la Campagne « Prof, ma fierté! », de l'offensive professionnelle, de la campagne « Prof de métier », de la mise à jour de la liste d'arbitres, du projet pilote ministériel d'aide à la classe, de l'équité salariale, du bilan de la négociation et de la mobilisation au niveau sectoriel. Un résumé écrit est rédigé à l'attention des déléguées et délégués pour chacune des réunions par le président.

2. **Réseaux FSE en présentiel**

Cette année, les réseaux de l'ÉDA, de la FP et de l'action professionnelle sont prévus au printemps 2022.

C) Au niveau du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives

1. **Comité exécutif**

En fonction de l'évolution des contraintes sanitaires, les rencontres se sont déroulées en présence ou en visioconférence selon les ordonnances de la Santé publique. Le comité exécutif du SEDR-CSQ se rencontre normalement le lundi toutes les deux semaines. À celles-ci, il faut ajouter des rencontres non prévues au calendrier. Le comité exécutif est composé d'Eric Couture, Martin Hogue, Sylvie Perreault et Frédérik Renaud (Marie-Claude Choquette par intérim à partir de mars). De plus, les quatre conseillers syndicaux, c'est-à-dire Michaël Badeau, Nadia Gravel, Maude Lamontagne et Jérôme Marcou, participent aux réunions.

2. **Conseil d'administration**

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au minimum une fois par mois, soit 11 rencontres. Le conseil d'administration est composé de Mario Bélanger, Patrice Bélanger, Sébastien Bourgault, Julie Cantin, Manon Castonguay, Marie-Claude Choquette, Amélie Fauchon, Lucie Gagnon, Édith Gravel, Pierre-Yves Grenier, Simon Lafrance, Maryse Lagueux et France Olivier. Les membres du comité exécutif siègent d'office à titre de membres du conseil d'administration. Les conseillers syndicaux se joignent au conseil d'administration selon les besoins et les dossiers à traiter.

3. **Conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ**

Les réunions du conseil des déléguées et délégués ont eu lieu généralement en visioconférence les :

30 août 2021
5 octobre 2021
8 novembre 2021
7 décembre 2021
18 janvier 2022
22 février 2022
5 avril 2022 (extra)
26 avril 2022
17 mai 2022 (présentiel à venir).

Les principaux points traités ont porté sur les dépôts des différentes instances, le plan d'action du SEDR-CSQ, les prévisions budgétaires, les informations sur les différentes activités ainsi que les formations offertes, le bilan de la dernière négociation et de l'action-mobilisation, l'analyse des enjeux en matière de gouvernance, les dossiers pédagogiques et **surtout**, **la conduite de la consultation pour la négociation en vue du renouvellement de l'Entente nationale 2023.**

4. **Assemblées générales en visioconférence**

En raison du contexte sanitaire, les assemblées générales qui ont permis aux membres de se prononcer sur les matières dites intersectorielles (augmentations de salaire, retraites et droits parentaux) se sont déroulées en visioconférence les 31 août et 1er septembre 2021. Une assemblée générale ordinaire se déroulera également avec le même mode de fonctionnement le 26 avril 2022. Enfin, une assemblée générale extraordinaire est à prévoir le 2 mai 2022 afin que les membres puissent voter sur les propositions de modifications aux statuts et règlements.

5. **Conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs principalement en visioconférence**

   Les réunions du conseil des déléguées et délégués du secteur des Navigateurs ont eu lieu :

   8 septembre 2021
   23 novembre 2021
   25 janvier 2022
   21 mars 2022
   24 mai 2022 (à venir en présentiel).

   Les sujets traités concernent les retours des bassins, les élections aux différents comités, le dossier EHDAA, le volet pédagogique, les calendriers scolaires, l'insertion professionnelle, l'application de l'Entente locale, etc.

6. **Conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs principalement en visioconférence**

   Les réunions du conseil des déléguées et délégués du secteur des Découvreurs ont eu lieu :

   7 septembre 2021
   30 novembre 2021
   1er février 2022
   29 mars 2022 (présentiel)
   31 mai 2022 (à venir en présentiel).

   Les sujets traités touchent les retours des bassins, l'application des nouvelles dispositions locales récemment négociées, les élections aux différents comités, les domaines généraux de formation, divers dossiers pédagogiques, le dossier EHDAA, etc.

7. **Assemblées générales des secteurs**

   Les membres du secteur des Navigateurs ont été appelés à se prononcer le 25 janvier 2022, en visioconférence, sur le contenu d'une entente permettant des adaptations à l'Entente locale.

8. **Formations du SEDR-CSQ**

   - Formation présidence d'assemblée 2 (ressource CSQ)
   - Formation pour les nouveaux membres du CA
   - Formation pour les nouvelles et nouveaux délégués
   - Formations des droits parentaux (3)
   - Formation assurance-emploi (à venir)
   - Formation RREGOP
   - Rencontres individuelles pour les dossiers de retraite
   - Accueil des nouveaux et nouvelles
   - Avenir et précarité
   - Formation sur le contenu des nouvelles dispositions de la nouvelle Entente nationale
   - Formations pour les étudiants en Baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire à l'UQAR à Lévis

D) Au niveau régional

- La présidence du SEDR-CSQ est attitrée à la coordination régionale des régions 03 et 12 avec les autres syndicats affiliés à la CSQ.
- Rencontres intersyndicales au secteur des Navigateurs, notamment par l'entremise du comité éthique.
- Réunions du CSRQ pour coordonner l'action-mobilisation et partager les réalités, notamment au chapitre des relations de travail.

E) Dossiers spécifiques au niveau du SEDR-CSQ

1. **Comité sur la gouvernance**

   Ce comité est constitué de trois conseillers du conseil d'administration (CA), c'est-à-dire Patrice Bélanger, Manon Castonguay et Lucie Gagnon, puis de la personne au secrétariat et trésorerie (Sylvie Perreault) et de la personne à la présidence (Martin Hogue). Les travaux se sont, d'une part, amorcés sur la base de certaines observations du comité sur les besoins et les ressources effectués en 2020-2021. D'autre part, les recommandations de la firme spécialisée en organisation du travail ont également été utilisées. En effet, le conseil d'administration avait sélectionné *Espace Stratégies* afin d'accomplir une analyse organisationnelle. Ainsi, les membres du comité ont procédé à un examen des rôles et des mandats qui sont octroyés aux structures décisionnelles qui composent le SEDR-CSQ. Une telle démarche n'avait pas été accomplie depuis la fondation en 1998 à la suite de la fusion de plusieurs organisations syndicales existantes.

2. **Nouvel agenda SEDR-CSQ**

   Cette année encore, le SEDR-CSQ va produire son propre agenda pour ses membres qui le souhaitent. La demande provenant des enseignantes et enseignants qui œuvrent au secondaire, à l'ÉDA et en FP est généralement très faible. En conséquence, encore cette année, il n'y aura qu'une seule version de cet outil très apprécié au primaire. Nous avons sollicité des partenaires et des commanditaires pour atteindre le financement nécessaire pour imprimer cet outil de planification. Nouveauté cette année, le même agenda sera disponible en PDF interactif pour les enseignants qui préfèrent la version numérique.

F) Relations de travail

Secteur des Navigateurs

1. **Relations de travail**

   Nous avons participé aux comités conventionnés suivants :

   - Comité conjoint des politiques scolaires (5) (CCPS)
   - Comité conjoint des politiques scolaires (3) (CCPS-EDA/F.P.)
   - Comité de relations de travail (12) (CRT)
   - Comité EHDAA (4)
   - Comité de perfectionnement (1) (CP)

- Comité santé sécurité du travail (1) (CSST)

Un comité élargi et un comité restreint de négociation ont été désignés par les instances du SEDR-CSQ afin de piloter une négociation ciblée de certaines matières locales. De plus, nous avons à nouveau participé aux travaux du comité éthique en collaboration avec les deux autres organisations syndicales. Les propositions retenues à l'occasion des trois réunions doivent obligatoirement faire l'objet d'un consensus.

Secteur des Découvreurs

2. **Relations de travail des Découvreurs**

Nous avons participé aux comités conventionnés suivants :

- Comité de participation des enseignants commission (5) (CPEC) (Comité sur l'évaluation au préscolaire et Comité sur l'évaluation au primaire)
- Comité de participation des centres du centre de services (2) (CPECC-FP)
- Comité de participation du centre du centre de services (1) (CPECC-EDA)
- Comité de relations de travail jeunes et adultes (9) (CRT)
- Comité EHDAA (4)
- Comité de perfectionnement (1) (CPPEE)
- Comité santé sécurité du travail (5) (CSST)

Dossiers communs

- Consultations sur les calendriers scolaires
- Dossier EHDAA
- Dépannage scolaire
- Différents bassins
- *Loi sur l'instruction publique*
- Instruction annuelle
- Domaines généraux et l'éducation à la sexualité (COSP)
- Maternelle 4 ans et l'entrée progressive
- Enseignement à distance
- Etc.

Affaires juridiques

Nous avons représenté les membres devant les tribunaux d'arbitrage et/ou les instances quasi judiciaires. L'ensemble des dossiers de griefs et ententes ont été présentés et adoptés en comité exécutif et au conseil d'administration. Une partie des griefs a été confiée à notre conseillère et avocate Maude Lamontagne et les autres dossiers ont été envoyés chez Lavoie avocats, Melançon Marceau Grenier et Sciortino, ainsi qu'aux avocats de la CSQ. Voici la nature des dossiers traités :

- Tribunal administratif du Travail
- Audition de griefs
- Appel en Cour supérieure
- Dépôt de griefs
- Enquête administrative
- Avis juridiques.

Employeurs	GRIEFS ET ENTENTES		
	N^{bre} de griefs déposés	N^{bre} de griefs fermés et réglés	N^{bre} d'ententes signées
Navigateurs	15	15	**5**
Découvreurs	**15**	**9**	**1**

Dossiers spécialisés

Les conseillers ont fait les suivis dans les dossiers spécialisés auprès des membres, que ce soit par des formations, par des rencontres individuelles, par des échanges téléphoniques ou écrits et par la publication d'information dans le bulletin syndical.

- Assurances collectives
- Retraite
- Droits parentaux
- Assurance-emploi.

G) Communication

Information

Nous avons assuré une information continue aux membres par la publication régulière du bulletin LES 2 BORDS DU FLEUVE. Le bulletin syndical se retrouve en version numérisée sur le site WEB. Par ailleurs, le volet des communications se traduit également par :

1. La mise à jour régulière de notre site Internet;
2. Des publications régulières sur la page Facebook;
3. Plusieurs communiqués destinés aux délégués et aux membres;
4. Entrevues et publications dans les médias locaux;
5. Nous effectuons une mise à jour et une validation des dossiers de tous les enseignants dans le système de gestion unifiée des membres (GUM). Nous poursuivons nos démarches afin d'inviter tous les membres à signer un formulaire d'adhésion au syndicat en format électronique. La carte de membre est ensuite générée en format PDF.

H) Comités statutaires

1. **Comité d'élection**

Le comité est composé d'Émilie Bruneau-Sirois, Alexandra Fortin, Caroline Laflamme, Nancy Nadeau et Sandra Vachon Roseberry et est appuyé par le conseiller syndical Michaël Badeau. Les membres se sont réunis pour mettre à jour le *Guide des procédures d'élection*, planifier et valider le déroulement des élections de 2022 au comité exécutif et au conseil d'administration SEDR-CSQ.

2. **Comité des statuts et règlements**

Le comité se compose de Myriam Breton, Manon Castonguay (conseillère du CA), Jean Drouin, Sébastien Gauthier et Martin Hogue (président). Sylvie Perreault (secrétaire-trésorière) et Maude Lamontagne (conseillère syndicale) ont été invitées à participer aux travaux. Les membres se sont réunis plusieurs fois cette année afin d'inventorier les changements souhaitables, notamment afin d'actualiser les rôles, mandats et prérogatives qui appartiennent au comité

exécutif, au conseil d'administration, au conseil des déléguées et délégués ainsi qu'à l'assemblée générale. Les propositions de modifications visent à la fois les statuts et règlements ainsi que le protocole régissant les fonctions, mandats et responsabilités des membres du conseil d'administration (CA) et son équivalent pour les membres du comité exécutif (CE).

3. **Comité des finances**

Le comité des finances se compose de Nadine Desbiens, Martin Hogue (président), Jean- Pierre Marcoux et Sylvie Perreault (secrétaire-trésorière). Le comité a élaboré les prévisions budgétaires, l'actualisation de celles-ci au printemps sous forme de révisions et il a accepté les états financiers vérifiés. Une diminution de 0,2% du taux de cotisation a été votée pour une demi-année.

4. **Comité du fonds de résistance syndicale**

Le comité du fonds de résistance syndicale se compose de Serge Bilodeau, Colette Bond, Guy Langlois, France Olivier (conseillère du CA) et Sylvie Perreault (secrétaire-trésorière). Le comité s'est réuni afin d'analyser de nouvelles demandes, de reconduire certains prêts déjà octroyés ou de convenir de modalités de remboursement.

I) Comité et dossiers du plan d'action

1. **Comité ACTES / Sociopolitique**

Depuis 2018-2019, les instances ont voté la fusion des volets ACTES (anciennement EAV-EVB) et sociopolitique. En effet, depuis novembre 2020, le comité EAV-EVB a une nouvelle appellation: ACTES (comité du mouvement Actions collectives en transitions environnementales et sociales). Le comité se compose de David Baillargeon, Julie Cantin (conseillère du CA pour le sociopolitique), François Caron, Éric Durocher, Pierre-Yves Grenier (conseiller du CA pour ACTES), Annie Lambert et Martin Hogue. Encore cette année, David Baillargeon a travaillé avec des ressources afin d'offrir, à très grande échelle, des semences d'arbres. Le comité souhaite faire rayonner davantage les actions réalisées par les membres dans les établissements. Les membres du comité ont participé aux deux réseaux d'action sociopolitique et aux deux sessions nationales ACTES de la Centrale. Au chapitre des réalisations, le comité a mis en place le projet *« Dénonce ton vert »* où le SEDR-CSQ souligne et récompense, via le prix Diane Laflamme, l'engagement d'enseignants dans leur milieu, en lien avec les valeurs ACTES. De plus, le Syndicat procède à l'achat de crédit afin de compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

2. **Dossier de la diversité humaine**

La responsable du dossier pour cette année est Édith Gravel (conseillère du CA), appuyée par la secrétaire-trésorière Sylvie Perreault. Le SEDR-CSQ a été représenté lors des réseaux de la condition des femmes de la CSQ. Notre syndicat a distribué les informations aux membres pour la Journée internationale des droits des femmes en mars.

3. **Comité des jeunes**

Le comité des jeunes est composé de Laurence Beaudry, Stéphanie Bourgault, Sébastien Bourgault (conseiller du CA), Laura-Ève Gagnon, Élise Grou, Valérie Martel et Sylvie Perreault (secrétaire-trésorière). Ce comité a organisé une soirée d'information dédiée aux nouveaux membres du SEDR-CSQ. La deuxième rencontre Avenir et précarité est destinée à faire connaître les différents services offerts aux membres. Des membres du comité ont participé aux trois réseaux nationaux. Le Camp de la relève CSQ se déroulera les 27, 28 et 29 avril 2022.

4. **Comité de vie sociale**

   Le comité de la vie sociale se compose des membres du conseil d'administration et varie selon les activités organisées. Généralement, ce comité organise les activités de reconnaissance des déléguées et délégués de Noël et de fin d'année.

5. **Responsables de l'action-mobilisation (RAM)**

   Les responsables de l'action-mobilisation sont Patrice Bélanger, Sébastien Bourgault, Édith Gravel, Pierre-Yves Grenier, Maryse Lagueux et France Olivier ainsi que les membres du comité exécutif.

   Un premier réseau a eu lieu le 25 avril 2022 afin de débuter les travaux en matière de mobilisation pour la prochaine ronde de négociations.

J) Réseaux FSE et CSQ

Réseau SST (CSQ)

La délégation pour ce réseau se compose de membres du SEDR-CSQ qui siègent aux comités-centre de services scolaire ou de membres du comité exécutif. Nous avons participé cette année aux différents réseaux.

17 novembre 2021	4 février 2022
24 novembre 2021	21 et 22 avril 2022

K) Dossiers des employées et employés

Le comité de gestion s'est réuni à plusieurs reprises cette année. Une entente a notamment été conclue afin de reconduire pour une durée d'un an l'actuelle convention collective et d'introduire le télétravail.

L) Bâtiment

Après d'importants travaux de réfection de nos bureaux et d'aménagement de nouvelles salles de rencontres, il n'y a plus de grands travaux onéreux à prévoir.

En conclusion

Le conseil d'administration a pris connaissance de ce rapport lors de sa réunion le 12 avril 2022. Le contenu respecte les mandats et les objectifs contenus dans le plan d'action 2021-2022. Les relations de travail et la formation syndicale ont été au cœur de notre action syndicale. Encore une fois, l'organisation syndicale en contexte de pandémie nous a obligés à actualiser nos pratiques. Le comité exécutif et le conseil d'administration ont respecté dans l'ensemble les objectifs du plan d'action.

Martin Hogue
Président
(ce- 4 avril 2022)
(ca-12 avril 2022)
(ag-26 avril 2022) /cb